

Ensemble
PROTÉGEONS notre
ENVIRONNEMENT



COMPOSTEZ
au pied de votre
immeuble
ou dans votre quartier



**PETITS GESTES
SUPERS EFFETS!**



0 800 735 736

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.sigidurs.fr

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est le résultat de la **décomposition naturelle des déchets organiques**. En présence d'eau et d'oxygène, une multitude d'organismes vivants (champignons, bactéries, vers, insectes....) se développe et transforme les matières organiques en compost, un amendement et un engrais naturel. Le processus de compostage réduit le volume de déchets de 85 à 90% si bien que la quantité de compost obtenue est limitée.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

DANS LA CUISINE

Il faut de préférence privilégier les déchets d'avant repas.



Les épluchures de fruits et légumes



Le marc, les filtres à café et les infusettes



les coquilles d'œufs écrasées



Les essuie-tout non encrés

DANS LES ESPACES VERTS

Afin de favoriser le compostage, une quantité équivalente de déchets secs doit être ajoutée aux déchets de cuisine : feuilles mortes, tailles de haies.



Les fleurs fanées



les feuilles mortes



Les tailles de haies coupées menues ou le bois broyé

QUEL MATERIEL UTILISER ?

La mise en place du compostage collectif nécessite :

- **un ou plusieurs composteurs de 600 à 800 litres** en bois ou en plastique,
- **un bio-seau** pour chaque foyer volontaire afin de récolter leurs déchets de cuisine,
- **une fourche et un arrosoir,**
- **un espace de stockage des déchets secs.**



Le bio-seau



Exemples d'installation d'aires de compostage et de modes de stockage de déchets secs

LES AVANTAGES

- **La réduction de la quantité d'ordures ménagères** et de déchets végétaux à collecter,
- **Un gain de place dans les bacs collectifs** de la résidence et **moins de mauvaises odeurs** dans le local de propreté
- **La production d'un amendement gratuit et naturel** utilisable sur la pelouse, les massifs d'arbustes et de fleurs ou pour les jardinières
- **Une amélioration du tri des déchets** en général
- **Un projet collectif facilitant le lien social** entre les résidents.



COMMENT METTRE EN PLACE LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

Le maître composteur du SIGIDURS est disponible au

 **0 800 735 736**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Il vous accompagne pour réaliser :

- **l'étude du site**
- **l'organisation de la concertation**
- **la formation des habitants référents**
- **le suivi du site pendant 1 an.**



► DES HABITANTS REFERENTS COMPOSTEURS

Il est nécessaire de trouver **quelques personnes référentes** habitant la résidence ou le quartier. Elles s'occupent ainsi du **suivi du processus de compostage** (brassage, transfert d'un composteur à l'autre, récupération du compost) et sont un relais d'information dans la résidence. **Ces personnes reçoivent une formation.**

► DES HABITANTS VOLONTAIRES

Le compostage en pied d'immeuble ou de quartier s'appuie en premier lieu sur les habitants. **Les familles volontaires** s'engagent à apporter leurs déchets de cuisine compostables.

► UNE LARGE CONCERTATION

Un tel projet nécessite une forte concertation entre les habitants et suscite des questions auxquelles il faut répondre. La mise en place du compostage collectif doit être ensuite décidée et votée par le conseil syndical.

Le compostage en pied d'immeuble est une action du **Programme Local de Prévention** dans lequel s'est engagé le SIGIDURS depuis février 2011.

www.sigidurs.fr